

<b>Adrien-Gamache</b>	Jason Caron-Michaud	<b>Guillaume-Vignal</b>	Andréanne Gélinas
<b>André-Laurendeau</b>	ABSENT	<b>Hubert-Perron</b>	Denis Gagnon
<b>Antoine-Brossard</b>	Louise Lalumière	<b>Jacques-Ouellette</b>	Yvan Jacques Nguyen Van Loc
<b>Armand-Racicot</b>	Stéphanie Cloutier	<b>Jacques-Rousseau</b>	Guylain Charron (s)
<b>Bel-Essor</b>	Nicolas Brosseau	<b>Joseph-De Sérigny</b>	Sylvie Thellend (s)
<b>Bourgeois-Champagnat</b>	Martine Quévillon	<b>Lajeunesse</b>	Francesca Waltzing
<b>Carillon</b>	Tyna Phaneuf	<b>Laurent-Benoît</b>	Steve Bergeron
<b>Charles-Bruneau</b>	Patrick Côté	<b>Lionel-Groulx</b>	ABSENT
<b>Charles-LeMoine</b>	Marie-Ève Bouchard (s)	<b>Marie-Victorin (Brossard)</b>	
<b>Christ-Roi</b>	Nicola Grenon Mariève Beaudoin-Sullivan (s)	<b>Marie-Victorin (Longueuil)</b>	
<b>Curé-Lequin</b>	Javan Mashmool Mandana	<b>Maurice-L.-Duplessis</b>	ABSENT
<b>D'Iberville</b>	ABSENT	<b>Mgr.A.-M.-Parent</b>	Marcia Da Silva Santos
<b>De La Mosaïque</b>	ABSENT	<b>Monseigneur-Forget</b>	Sabrina Sanon
<b>De la Rose-des-Vents</b>	Angélique Paquette	<b>Paul Chagnon</b>	ABSENT
<b>De Maricourt</b>	Stéphane Riopel	<b>Paul-de Maricourt</b>	AUCUN
<b>De Normandie</b>	ABSENT	<b>Pierre-D'Iberville</b>	Julie Lessard
<b>Des Mille-Flours</b>	Jessika Gilles-Voltaire	<b>Pierre-Laporte</b>	Tania St-Louis (s)
<b>Des Petits Explorateurs</b>	Nicolas Gauthier	<b>Préville</b>	Suzanne Rousseau
<b>Des Quatre-Saisons</b>	Valérie Plourde Émilie Bouchard (s)	<b>Rabeau</b>	Ann-Marie Ryan
<b>Des Saints-Anges</b>	Evangelina Spiratos	<b>Sainte-Claire (Brossard)</b>	
<b>Du Jardin-Bienville</b>	Catherine Valotaire	<b>Sainte-Claire (Longueuil)</b>	Olivier Bourreau
<b>Du Tournesol</b>	AUCUN	<b>Saint-Jean-Baptiste</b>	Lynne Crevier
<b>École du secteur C</b>	Marc-André Guay-Vinet	<b>Saint-Joseph</b>	Audrey Gingras (s)
<b>Éi de Greenfield Park</b>	Jean-Sébastien Émery	<b>Saint-Jude</b>	Yanick Cyr
<b>Éi du Vieux-Longueuil</b>	ABSENT	<b>Saint-Laurent</b>	Isabelle Poulin (s)
<b>Éi Lucille-Teasdale</b>	Nora Hank	<b>Saint-Romain</b>	ABSENT
<b>École régionale du Vent-Nouveau</b>	ABSENT	<b>Samuel-De Champlain</b>	Normand Dubreuil
<b>École secondaire de l'Agora</b>	ABSENT	<b>Tourterelle</b>	Caroline Ménard
<b>École secondaire Saint-Edmond</b>	Bruno Marcoux	<b>CCSEHDAA</b>	
<b>École spécialisée des Remparts</b>	AUCUN	<b>Représentante</b>	Ida Francoeur
<b>Félix-Leclerc</b>	Mathieu Tremblay	<b>Représentant</b>	Nicolas Brosseau (s)
<b>Gaétan-Boucher</b>	Maxime Bleau (s)	<b>Personnel</b>	
<b>Gentilly</b>	ABSENT	<b>Secrétaire administrative</b>	Geneviève Brochu
<b>George-Étienne-Cartier</b>	Maryse Villeneuve	<b>Autres participants</b>	
<b>Georges-P.Vanier</b>	ABSENT	<b>Directrice générale adjointe</b>	Sylvie Caron
<b>Gérard-Filion</b>	Ida Francoeur	<b>Directrice générale adjointe</b>	Marie-Dominique Taillon

**47 signatures, 45 écoles représentées sur 64.**
**61 membres officiels pour le comité de parents 2016-2017, quorum d'un tiers est de 22, nous avons 45.**

---

## 1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

---

L'assemblée débute à 19 h 25, le quorum est constaté.

---

## 2) PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

---

Après avoir salué et souhaité la bienvenue aux participants, la présidente M<sup>me</sup> Valotaire fait un bref retour sur la pesée des élèves dans les écoles, rendue Impossible grâce à une décision du MEES l'interdisant.

---

## 3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

### Résolution N°CP-20170313-01

Sous la proposition de M<sup>me</sup> Francesca Waltzing, secondé par M<sup>me</sup> Ida Francoeur, l'ordre du jour est adopté sans modification.

**Adoptée à l'unanimité**

---

## 4) PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

---

### 4.1 POS préscolaire/primaire 2016-2021

---

M<sup>me</sup> Taillon explique tout d'abord que la CSMV se trouve présentement en vaste campagne de consultation jusqu'au mois de mai afin de déterminer un projet pédagogique particulier pour le bâtiment laissé vacant avec le déménagement de l'école du Jardin-Bienville. En effet, la bâtisse laissée vacante pourra accueillir environ 400 élèves de Saint-Hubert. Comme les deux écoles sont situées à 200 mètres l'une de l'autre, un PPP sera implanté dans l'ancien bâtiment. M<sup>me</sup> Taillon présente donc les cinq scénarios de PPP qui pourraient se retrouver à la nouvelle école de la rue Gervais, soit : entrepreneuriat, langues et communication, multisports, programme primaire du Baccalauréat international ou quatre arts (ce dernier en concordance avec le programme secondaire offert à l'école André-Laurendeau). Ces scénarios ont été présentés aux CE des écoles de Saint-Hubert le 22 février.

[https://www.csmv.qc.ca/wp-content/uploads/2015/11/ppt\\_hypotheses\\_st-hubert\\_22fvier2017\\_final.pdf](https://www.csmv.qc.ca/wp-content/uploads/2015/11/ppt_hypotheses_st-hubert_22fvier2017_final.pdf).

M<sup>me</sup> Valotaire mentionne qu'il est important que les représentants rapportent les discussions des parents à l'exécutif afin d'éclairer le CP dans sa décision. M<sup>me</sup> Valotaire mentionne que le programme doit être applicable à tous les élèves et qu'il doit susciter l'intérêt de tous les parents et élèves du territoire de Saint-Hubert. Le CP a jusqu'au 12 juin pour donner sa recommandation.

M<sup>me</sup> Taillon poursuit en soulignant que, dans sa démarche de consultation, la CSMV a l'obligation de consulter tous les CE des écoles de St-Hubert (13 CE, avec celui de l'école des Quatre-saisons, sur 71 écoles) et le CP. Elle précise également que la décision finale sera prise le 27 juin 2017 par le Conseil des commissaires, tandis que les inscriptions pour cette nouvelle école débiteront en février 2017 pour accueillir des élèves dès août 2018.

M. Mathieu Tremblay, de l'école Félix-Leclerc, invite les CE et la CSMV à discuter avec l'équipe école de Félix-Leclerc, qui offre une concentration en musique pour les élèves de 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, pour en connaître un peu plus sur leur démarche.

M<sup>me</sup> Ida Francoeur demande s'il y a déjà une école à PPP à Saint-Hubert. À cette question, M<sup>me</sup> Taillon répond qu'il n'y a que l'école des Quatre-Saisons qui offre un projet alternatif.

M. Mathieu Tremblay, de l'école Félix-Leclerc questionne sur la méthode qu'entend prendre la CSMV pour remplir l'école (tous les degrés à la fois ou à partir de la maternelle). M<sup>me</sup> Taillon précise que la décision

sera prise une fois le scénario retenu. Elle souligne cependant que la CS tentera de l'ouvrir le plus largement possible dès la première année afin d'accueillir le plus d'élèves le plus rapidement. Elle poursuit en précisant que, selon le programme choisi, il y aura des ajustements.

M. Jean-Sébastien Émery de l'École internationale de Greenfield Park demande si les locaux seront aménagés en fonction du projet choisi. M<sup>me</sup> Taillon répond par l'affirmative.

M. Stéphane Riopel, de l'école de Maricourt, demande s'il y a beaucoup de demandes pour l'école à projet alternatif des Quatre-Saisons (Quatre-Saisons étant une école alternative ayant une pédagogie ressemblant à celle du scénario entrepreneuriat, mais aux valeurs différentes). M<sup>me</sup> Taillon mentionne que cette donnée est variable d'une année à l'autre mais que le Conseil des commissaires tiendra compte de l'opinion des Quatre-Saisons.

Un représentant demande à la CSMV de valider la procédure pour les choix-école.

M<sup>me</sup> Ann-Marie Ryan, de l'école Rabeau demande s'il est possible que la CSMV produise une liste des écoles à vocation particulière, par municipalité, avec les demandes d'inscriptions versus les places disponibles, pour connaître les intérêts de la population. Suivi CS.

M<sup>me</sup> Caron mentionne que près de 900 demandes d'inscription ont été reçues à l'École internationale du Vieux-Longueuil.

M. Jason Caron-Michaud, de l'école Adrien-Gamache demande s'il y aurait moyen de rendre le projet plus central (il a été question de 1 h 30 de trajet par autobus pour les secteurs les plus éloignés de la future école). M<sup>me</sup> Taillon explique que la CSMV est à la merci des terrains disponibles. Elle explique que le nouveau bâtiment de l'école du Jardin-Bienvenue est à 200 mètres de celui de la rue Gervais ce qui présente un contexte favorable au déploiement d'un PPP. En réponse à une question, M<sup>me</sup> Taillon mentionne que l'établissement d'un PPP ne nécessite aucun investissement particulier. Un représentant mentionne que, dans les pistes de solution pour promouvoir la réussite éducative, il est question du déploiement des maternelles 4 ans et il se demande pourquoi cette école ne pourrait servir à ce déploiement. M<sup>me</sup> Caron explique que le MEES ne prévoit qu'une seule maternelle 4 ans par CS et qu'il s'agit, de toute façon, d'une autre enveloppe budgétaire.

M<sup>me</sup> Stéphanie Cloutier, de l'école Armand-Racicot s'inquiète que des parents choisissent une école à PPP au détriment de leur école de quartier. M<sup>me</sup> Taillon se veut rassurante à ce sujet : l'enseignement n'est pas meilleur, n'est pas modifié, il est juste adapté au PPP. Le représentant explique qu'il reste quand même une inquiétude de vider les écoles régulières, sans PPP, de l'implication des parents. M<sup>me</sup> Taillon explique que la CSMV a elle aussi cette préoccupation.

---

D'autre part, M<sup>me</sup> Taillon rappelle le processus de consultation pour le POS Greenfield Park. Une présentation a été faite aux écoles concernées le 19 janvier (Tourterelle, Sainte-Claire, de l'Agora et Pierre-Laporte). Le 8 mars, la CS a tenu une soirée d'information pour les parents de l'école Pierre-Laporte dont les enfants avaient été transférés, et les résidents du secteur. Une autre soirée d'information aura lieu le 20 mars, à l'école MGR-parent pour les parents de Pierre-Laporte, et les représentants de toutes les autres écoles. Cette consultation permet de voir si c'est la bonne option pour désengorger Greenfield Park. M<sup>me</sup> Taillon mentionne qu'une invitation sera envoyée à tous les représentants du Comité de parents; M. Grenon confirme que celui-ci sera envoyé dans le courriel de suivi.

M. Nicola Grenon propose qu'on laisse la parole à Julie Renaud, un parent de l'école Pierre-Laporte, proposé par Ida Francoeur et secondé par Nicolas Brosseau.

---

## 5) PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

---

1- *Pige à l'École internationale du Vieux-Longueuil (ÉI Vieux-Longueuil)*. On a questionné la CSMV à propos de la pige faite à l'ÉI du Vieux-Longueuil pour combler les places disponibles, soit 4 classes de 4<sup>e</sup> et maternelle. M<sup>me</sup> Caron explique le procédé :

- En somme, neuf piges ont été effectuées, plus la fratrie, 27 places à la fratrie d'élèves déjà à l'ÉI et les autres places par tirage au sort;
- 217 élèves se retrouvent sur la liste d'attente, 451 ont reçu une réponse négative;
- Une petite confusion s'est glissée dans le message de la direction;
- Environ 50 élèves par niveau sur liste d'attente.

2- *Situation problématique à l'intérieur d'une classe*. M<sup>me</sup> Caron explique qu'il est d'abord recommandé de parler à l'enseignant et à la direction et que si la démarche avec la direction n'est pas satisfaisante, on peut se retourner vers le Protecteur de l'élève à la CS. Il est toujours possible de contacter la CS sans faire de plainte officielle.

3- *Classe sans fenêtre*. M<sup>me</sup> Caron explique qu'étant donné le contexte de surpopulation, certains élèves se retrouvent dans des locaux sans fenêtre, qui n'étaient pas des locaux destinés à accueillir des classes et que cette situation demeure une mesure temporaire. Elle précise qu'une directive serait donnée aux directions pour que celles-ci tentent de ne pas mettre plus d'une fois un élève dans une classe sans fenêtre durant son parcours scolaire.

4- *État des bâtisses du MEES (cote D pour mauvais)*. M<sup>me</sup> Caron mentionne que la cote se base sur l'âge des établissements et le nombre de demandes effectuées au Service des ressources matérielles par les établissements. C'est une cote qui tient principalement compte des demandes de budget faites par les CS. Elle poursuit en soulignant que la CSMV est proactive dans ce domaine et que c'est cela qui lui a donné cette cote : investissement de 23 M \$ cet été pour l'entretien de ses immeubles.

5- *Sondage sur le transport et diffusion de la page Facebook du CP*. À la suite d'une question d'un représentant, M<sup>me</sup> Caron explique que le problème réside dans la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels à laquelle la CSMV est soumise. Elle poursuit en mentionnant que le lien vers la page FB sera dans le prochain Info-Parents de M. Bellini, directeur de la CSMV.

6- *Formation des directions*. Un représentant se questionne sur les formations reçues par les directions sur les devoirs et obligations des CE et sur la vie démocratique des écoles puisque plusieurs CE se retournent vers les directions pour les démarches, les obligations. Il se questionne à savoir si les directions connaissent bien leur rôle. M<sup>me</sup> Caron mentionne qu'elle se renseignera sur le sujet.

---

## 6) ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 13 FÉVRIER 2017

---

### Résolution N° CP-20170313-02

Sous la proposition de M<sup>me</sup> Ida Francoeur et secondé par M<sup>me</sup> Angélique Paquette, le procès-verbal du 13 février 2017 est adopté à l'unanimité.

**Adoptée à l'unanimité**

---

## 7) SUIVI DU PROCÈS VERBAL

---

M<sup>me</sup> Valotaire explique que le CP a conclu avec la CSMV que s'il arrivait qu'une école se retrouve sans représentant ni substitut en milieu d'année, elle ne s'opposerait pas à la nomination d'un autre représentant

sans élection, s'il n'y a qu'un seul membre parent qui se présente. Si les directions s'opposent, M<sup>me</sup> Valotaire précise que les directions peuvent être référées à leur DGA respectif.

---

## 8) SOUS-COMITÉS DE TRAVAIL DU COMITÉ DE PARENTS

---

### 8.1 Sous-comité communication

---

M. Nicolas Brousseau souligne que le lien vers la page FB du CP devrait se retrouver dans le prochain Info-Parents de la CSMV. La page compte maintenant 75 abonnés. Si les représentants ont une nouvelle à partager, on leur demande de l'envoyer à l'adresse du CP : comitedeparentscsmv1@gmail.com.

On suggère que le suivi des questions à la Commission scolaire se retrouve sur la page Facebook du comité de parents. Ce point sera étudié par les membres de l'exécutif.

### 8.2 Fonctionnement des CÉ / AG de parents

---

M. Grenon mentionne que quatre personnes commenceront à travailler sur deux documents aide-mémoire. Un pour les conseils d'établissement et l'autre pour les assemblées générales de parents.

---

## 9) DROIT DE VOTE DES COMMISSAIRES-PARENTS

---

M<sup>me</sup> Valotaire ouvre une plénière sur la nouvelle représentation des commissaires-parents : leur droit de vote au Conseil des commissaires (CC). Elle mentionne que l'information présentée au CP n'est pas nécessairement la même que celle que les commissaires-parents reçoivent au CC à cause des délais et que, dans le cas où les éléments à la portée des commissaires-parents le justifieraient, rien ne les empêcheraient de voter dans ce qu'ils considèrent être dans le meilleur intérêt des élèves. Elle poursuit en soulignant que lorsqu'ils ont été élus, c'est parce que les gens pensaient qu'ils représentaient bien les parents : leur nouveau pouvoir ne change rien à leur rôle.

M. Bruno Marcoux mentionne que, selon lui, le plus grand pouvoir que les commissaires-parents détiennent, c'est de s'assurer que l'ensemble des commissaires comprennent l'importance des recommandations du CP et que le vote des commissaires-parents sera toujours pris dans le meilleur intérêt de l'ensemble des élèves de la CSMV.

M<sup>me</sup> Valotaire souligne positivement l'intervention d'un représentant qui mentionne qu'il fait entièrement confiance aux parents-commissaires, peu importe leur vote.

---

## 10) OFFRES DE FORMATION

---

### 10.1 Formation à venir : Gestion de projets

---

M. Grenon mentionne que la prochaine formation « Comment gérer un projet en milieu scolaire » offerte en collaboration avec la FCPQ aura lieu le 20 mars, 19h15, à la salle Flore Laurentienne. Le lien sera retourné en suivi. L'inscription n'est pas obligatoire. Tous les membres des CÉ sont invités, parents, membres du personnel et direction.

M. Grenon demande si des représentants seraient intéressés à ce que les formations se donnent les fins de semaine. Aucun représentant ne le désire.

---

## 11) PAROLES

---

### 11.1 Aux représentants de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

---

#### 11.1.1. Participations au colloque

---

M. Grenon parle du colloque de juin. Il mentionne que, dans le courriel de suivi, on redemandera qui sont intéressés à se rendre au colloque parce que le CP peut offrir une subvention à un certain nombre de participants. M<sup>me</sup> Ida Francoeur présente les sujets qui y seront traités.

M. Grenon précise que cette offre de subvention est offerte à tous les parents intéressés à participer et que la FCPQ ouvre ses colloques et congrès à tous, parents, directions, enseignants ou n'importe quel intervenant qui a une relation avec un élève.

#### 11.1.2. Prix reconnaissance

---

M. Grenon mentionne que le CP a reçu deux propositions en ce sens, mais que les critères d'éligibilité font en sorte qu'une seule personne a été retenue. Il s'engage à ce que le CP fasse une mention aux deux personnes présentées.

#### Résolution NoCP-20170313-03

Prix reconnaissance de la FCPQ et du Comité de parents

CONSIDÉRANT les candidatures reçues de mesdames Martine Nobert et Céline Tétrault ;

CONSIDÉRANT la qualité évidente des candidatures reçues ;

CONSIDÉRANT les critères d'éligibilité de la FCPQ pour le prix reconnaissance provincial, à savoir que la personne soit un parent d'enfant étudiant actuellement dans une école que nous représentons ;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> TYNA PHANEUF ET APPUYÉ PAR M. MAXIME BLEAU IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS DE RECOMMANDER CE QUI SUIT :

QUE la candidature de M<sup>me</sup> Martine Nobert soit celle retenue pour être soumise à la FCPQ pour le prix reconnaissance 2016-2017 ;

QUE M<sup>mes</sup> Martine Nobert et Céline Tétrault soit honorées lors d'une prochaine séance du Comité de parents avant la fin de l'année scolaire.

**Adoptée à l'unanimité**

### 11.2 Aux parents-commissaires

---

M. Bruno Marcoux résume la dernière séance extraordinaire du CC tenue le 7 mars. La prochaine rencontre du CC se tiendra le 14 mars.

### 11.3 Aux représentants du CCSEHDAA

---

M. Nicolas Brosseau informe le CP que le mémoire sur les transports du CCSEHDAA fait son chemin. Il ajoute qu'il n'y a aucune formation particulière pour les chauffeurs d'élèves HDAA, c'est-à-dire qu'ils suivent la même formation que tous les autres conducteurs d'élèves. Il poursuit en expliquant que la direction peut demander à ce que les chauffeurs HDAA obtiennent une formation supplémentaire.

---

#### **11.4 Au représentant du comité consultatif de transport**

---

*Suivi sur le sondage.* M Grenon explique la difficulté à partager le sondage aux parents et mentionne que la CS a quelques commentaires et suggestions et qu'une proposition sera faite au prochain exécutif et que ce point sera donc relancé au prochain CP. Il poursuit en expliquant que le sondage ne sera jamais présenté par les directions mais pourrait se retrouver dans l'Info-Parents de la CS.

#### **11.5 Au trésorier**

---

M. Nicola Grenon n'a pas de commentaire.

#### **11.6 Au secrétaire exécutif**

---

M. Nicola Grenon n'a pas de commentaire.

#### **11.7 Aux représentants**

---

Un représentant fait un bref retour sur la tempête du 22 janvier. M<sup>me</sup> Valotaire rappelle aux représentants d'envoyer leurs questions destinées à la CS, à l'adresse courriel du CP : comitedeparentscsmv1@gmail.com.

#### **11.8 Au public**

---

Un parent de l'école Pierre-Laporte, résidente du nouveau Greenfield Park, s'oppose à la construction d'une nouvelle école sur le terrain de l'école Pierre-Laporte. Après sa présentation, celle-ci est invitée à se présenter à son CÉ pour faire valoir son point de vue. M. Marcoux lui demande également d'envoyer un mémoire à M<sup>e</sup> Vanessa Moïse de la CSMV et au CP.

---

## **12) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,  
secrétaire du comité de parents de la CSMV*

---

Catherine Valotaire, présidente

---

Nicola Grenon, secrétaire-trésorier